



Pb de paiement d'un ordinateur acheté en ligne

Par **karlan_old**, le **07/10/2007** à **19:30**

Bonjour,

Il y a 2 mois, j'ai acheté un ordinateur par correspondance en payant par CB. L'opération a été bien validé par ma banque mais le commerçant (dell) n'a pas transmis les données informatiques à sa banque (cela m'a été confirmé par téléphone après contact avec la banque de dell).

Mon compte attend toujours le débit.

Dell me somme de payer une seconde fois prétextant que le premier paiement est invalide.

Après plusieurs lettres de relances, ils me menacent de poursuites judiciaires.

Que faut il que je fasse ?

Merci d'avance pour la réponse.

Par **Jurigaby**, le **07/10/2007** à **21:28**

J'aime bien dell..

ce sont pas des mauvais bougres, à mon avis, ils ne vous menent pas en bateau..

alors, mieux vaut payer..

Par **karlan_old**, le **07/10/2007** à **22:28**

Autrement dit, je faire un second paiement par CB ! Et quand le premier paiement va passer, qu'est ce que j'aurai comme recours ? J'aurai payé 2 fois, ils me rembourseront ?

Par **Jurigaby**, le **07/10/2007** à **22:31**

Oui..

Vous aurez un recours via l'action en répétition de l'indu. mais, ils vous rembourseront, ils sont pas malhonnête..